



Katrin JADIN
Députée fédérale
Conseillère communale d'Eupen

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une cellule « anti-émeute » pour prévenir les débordements publics

?

- Bruxelles, le 19 janvier 2018 -

Suite à l'annonce d'une plateforme informatique destinée à empêcher ou anticiper les émeutes et les débordements comme ceux perpétrés à Bruxelles, la Députée fédérale **Katrin Jadin (MR)** avait interrogé en novembre dernier le Ministre de l'Intérieur **Jan Jambon (NVA)** sur la constitution d'une **cellule anti-émeute**.

La « **Regional Computer Crime Unit (RCCU)**, unité de la police judiciaire fédérale, menant des enquêtes dans le domaine de la cybercriminalité et apportant un soutien opérationnel aux unités de recherche de la police fédérale et locale, comportera en son sein un « **joint center** » avec les zones de police de Bruxelles pour prévenir les émeutes.

Le Ministre de l'Intérieur a alors précisé qu' « à brève échéance, un **protocole sera établi entre les zones de police, le DIRCO et le DIRJUD pour structurer la collaboration sur une même plateforme** ». Quant à sa mise en œuvre, Jan Jambon explique que « suite à la complexité accrue de la technologie et du coût pour y faire face, une mutualisation des expertises et des moyens, sur la même plateforme, doit permettre de fournir des produits plus qualitatifs aux autorités administratives, judiciaires, locales, régionales et fédérales ».

« Il est bien évidemment préférable de **prévenir plutôt que de devoir indemniser**. De tels débordements sont **inacceptables** dans un Etat comme le nôtre. À cet égard, il est primordial de **protéger les commerçants et les citoyens qui sont victimes de ces comportements violents**, souligne Katrin Jadin, qui suivra d'un œil attentif la mise en œuvre de cette plateforme.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS, OU POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
TÉMOIGNAGES, CONTACTEZ KATRIN JADIN :**

Tél. : 0478/333.417 | e-mail : katrin@jadin.be